

Conditions de réservation et Conditions Particulières de Vente
Consenties par N. BENOIT, 16, rue du Levant à ANNEMASSE, France
Pour la location de l'appartement Eden Playa 5.5.2. à Sant Antoni de Calonge, Espagne

Les étapes de la réservation et de la location

1. Compléter le formulaire de réservation en ligne
2. Communiquer avec le propriétaire par e-mail ou téléphone pour se mettre d'accord sur les conditions de location (date, durée, prestations...)
3. Recevoir un contrat de location
4. Sous 7 jours, retourner le contrat de location avec les deux exemplaires signés et
5. Effectuer le paiement de l'acompte, soit 25 % du prix du séjour
6. Recevoir par retour votre exemplaire de contrat signé
7. Sans relance de notre part, finaliser le règlement 45 jours avant l'arrivée
8. 10 jours avant le séjour, recevoir le bon de voyage ainsi que les indications routière
9. En arrivant, échanger le bon de voyage contre les clés de l'appartement
10. Vérifier l'inventaire et signaler dans les 24 h les défauts et objets manquants
11. Le jour du départ laisser l'appartement propre et rendre les clés
12. Recevoir le retour du montant de garantie, diminué des éventuels nettoyage, remise en état et prestations consommées non comprises dans le forfait

Les conditions du séjour

- Les prix et dates de séjour vous sont confirmés au moment de votre réservation
- L'appartement est prévu pour un nombre maximum de 3 occupants. Il ne peut être habité par un nombre supérieur de personnes. Il est rappelé qu'un enfant en bas âge est considéré comme un occupant à part entière. Tout dépassement sera refusé.
- Les animaux domestiques ne sont pas autorisés sauf autorisation expresse
- Vous avez accès aux infrastructures de loisirs. Toutefois, nous vous rappelons qu'entre autre :
 - l'accès des enfants à la piscine ne peut se faire qu'avec l'accompagnement des parents et sous leur responsabilité,
 - l'accès à la salle de fitness est interdit aux enfants de moins de 16 ans
- D'autre part, l'usage des équipements de loisirs est strictement interdit aux personnes ne séjournant pas dans la résidence.
- Au sein de la résidence, le client doit se comporter envers le personnel et les infrastructures en « bon père de famille »

L'arrivée

- Arrivée : à partir de 17 h
- Les clés vous sont remises en échange du bon de séjour reçu après paiement du solde du séjour
- L'inventaire du mobilier et des équipements se trouve dans l'appartement. Il est important que vous contrôliez l'état général de votre appartement et l'inventaire et que vous mentionniez le cas échéant toute défectuosité ou tout objet manquant dans les 24 h à la personne responsable

Le départ

- Départ : à partir de 10 h
- L'appartement doit être rendu en parfait état de propreté. Tout objet cassé ou détérioré ainsi que les frais éventuels de nettoyage, de remise en état des lieux, de remplacement des clés si cela est nécessaire, seront mis à votre charge et déduit de votre dépôt de garantie

- Le montant du dépôt de garantie vous sera envoyé dans les 21 jours après la fin de votre séjour

Prix

- Les frais de traitement administratif du dossier sont offerts
- Le prix du séjour Confort comprend : la location de l'appartement équipé (TV, lave vaisselle, lave linge), l'eau, l'électricité, le chauffage du 15 octobre au 1^{ER} mai ainsi que les charges locatives
- Le prix du séjour Luxe comprend la location de l'appartement équipé (TV, lave vaisselle, lave linge), l'eau, l'électricité, le chauffage du 15 octobre au 1^{ER} mai, les charges locatives ainsi que les prestations indiquées dans le tableau tarifaire

Le règlement du séjour

- Acompte à la réservation : 25% du montant du séjour
- la réservation est ferme et définitive à compter de la réception du chèque d'acompte et du contrat signé
- Paiement du solde y compris dépôt de garantie et éventuelles prestations complémentaires : 45 jours avant le séjour

Mode de paiement

- Réservation faite plus de 45 jours avant le séjour :
 - Acompte à la réservation : 25 %
 - Paiement du solde 45 jours avant le séjour
 - Règlement venant de France : par chèque ou par virement bancaire
 - Règlement venant de l'Union Européenne : par virement bancaire
 - Règlement venant du reste du monde : USA, Chine, Russie.... Par Paypal
- Réservation faite entre 45 jours et 10 jours avant le séjour
 - Acompte à la réservation : 25 % par virement bancaire
 - Paiement du solde sous 5 jours
 - Règlement venant de France et de l'Union Européenne : par virement bancaire
 - Règlement venant du reste du monde : USA, Chine, Russie.... Par Paypal
- Réservation 10 jours avant le séjour
 - Paiement total du séjour par virement bancaire sous 3 jours

Le dépôt de garantie

- Il s'agit d'une somme forfaitaire demandée à titre de garantie pour l'appartement qui vous est confié.
- Montant du dépôt de garantie : 300€
- Le dépôt de garantie est rendu 21 jours maximum après le départ

Annuler

- En cas de non versement du solde à la date prévue, le bailleur se réserve le droit d'annuler la réservation sans préavis et sans indemnité
- Vous pouvez annuler la réservation en la notifiant soit par courrier à l'adresse suivante N. BENOIT, 16, rue du Levant 74100 ANNEMASSE, soit par courriel à l'adresse suivante (attention de supprimer les espace indiquées ci après au moment de l'envoi du message) : nbe noit@ede npla ya.es. La date de réception de la notification détermine la date d'annulation.
- en cas d'annulation de la part du preneur

- plus de 45 jours avant la date d'entrée, le bailleur restituera la totalité de l'acompte versé
- De 45 jours à 21 jours avant la date d'arrivée, 25 % du montant du séjour sera conservée, soit le montant de l'acompte
- De 21 jours à 15 jours avant la date d'arrivée, 50 % du montant du séjour sera conservé
- Moins de 15 jours avant la date d'arrivée, la totalité du montant de la location sera conservée.

Règlement intérieur

- Le règlement de la Résidence est déposé dans l'appartement.
- Il vous est demandé de le respecter

Courts séjours

- Il vous est possible de venir en courts séjours, 3 ou 4 nuits, en dehors des vacances scolaires
- Arrivée à partir de 12 h
- Départ jusqu'à 17 h
- Service de ménage obligatoire